



Poteau edf mitoyen dans le terrain du voisin

Par **mandara**, le **25/05/2009** à **15:55**

Bonjour,rnrnNous construisons une extension sur notre maison mitoyenne. Le poteau EDF est commun aux deux maisons mais se trouve à 40 ou 50 cm de notre propriété, sur le terrain des voisins. Ceux-ci nous refusent toute modification alors que nous devons mettre le raccordement aux normes et le compteur en extérieur. Ils nous ont laissé mettre une gaine et veulent maintenant qu'on la retire. Malheureusement, ils ont refusé de mettre par écrit leur accord.rnrnMerci de votre réponse